
[Les titres fonciers du groupe Jari Celulose au Brésil déclarés illégaux](#)

Une Action civile publique au Brésil menée contre le groupe Jari Celulose a réussi à faire annuler des titres fonciers. Cette action découle de l'enquête sur les pratiques frauduleuses et illégales successives liées à l'émission de titres fonciers et à des fraudes dans les registres publics sur une superficie d'environ 126 000 hectares, dans la municipalité d'Almeirim, depuis 1937. Le groupe Jari Celulose est impliqué dans des activités forestières et a des projets de vente de crédits carbone REDD+. Vous trouverez plus d'informations sur cette entreprise dans cet [article du bulletin du WRM](#) ; et sur l'Action civile, vous pouvez [lire un article en portugais ici](#).